



Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.drifip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Caen, le 27 novembre 2017

Comité Technique Local du 27 novembre 2017 : Liminaire

Monsieur le Président,

A votre arrivée dans le département, Les représentants FO-DGFIP vous avaient dit qu'ils n'espéraient pas que vous seriez le fossoyeur des services de la DGFIP du Calvados. Deux ans plus tard, ce qu'ils avaient craint se réalise ; ce comité technique en est la démonstration. Lors des dernières CAP locales Les représentants FO-DGFIP vous ont de nouveau alerté sur le climat délétère dans les services, combien de fois devront-ils le faire pour que vous en preniez la mesure.

Les réunions se succèdent sur l'ASR 2018 depuis l'été, et il est clair que le projet était mal ficelé dès le départ... et pourtant tout est accepté. Les représentants FO-DGFIP ont relevé dès juillet les inexactitudes des fiches, notamment sur la répartition des collectivités et régies des postes supprimés. Les fiches présentées ce jour comportent toujours des erreurs que nous dénoncerons en séance.

Autre sujet de mécontentement ; alors que les décisions à Paris n'étaient pas prises, vous continuiez à visiter les agents des postes comptables pour leur annoncer la fermeture mais aussi les maires. L'info sur ces fermetures était acquise pour les partenaires de la DDFiP et revient en écho aux collègues avant même la décision définitive. Vous considérez l'instance du comité technique comme une simple chambre d'enregistrement, étape utile seulement à la confection du dossier à charge pour la mise à mort des services. Les agents n'avaient plus depuis longtemps le soutien de leurs ministres de tutelle, ils ne l'avaient plus de la direction générale. Ils ne peuvent désormais pas compter non plus sur leur directeur pour défendre la maison.

Nous aurons aussi à voir le bilan de la campagne d'entretien professionnel ; 2017 sonne le glas des possibilités de réductions pour l'avancement, preuve qu'il n'y a même plus d'utilité à motiver les troupes.

Dernier point, les ponts naturels : alors que 7 possibilités sont offertes cette année et même si par cohérence, Les représentants FO-DGFIP n'auraient pas demandé la totalité, la direction générale par la plume de Monsieur Magnant a émis une note de service le 10 octobre pour limiter non seulement le nombre de ponts mais pour cibler le choix sur les 3 ponts choisis, reconnaissant pourtant qu'en principe les directions sont autonomes dans le choix des ponts naturels.

Allez comprendre, quand l'utilisateur ne doit plus se déplacer, doit utiliser Internet, doit prendre Rendez-vous. Dans le même temps, Il faut supprimer des postes mais rester présent, il faut continuer à supprimer des emplois mais tout devrait fonctionner comme avant ! Les réformes à venir sur la suppression de la taxe d'habitation et sur le prélèvement à la source vont vous aider à finir le travail que vous mettez beaucoup d'énergie à accomplir.

La mort de la DGFIP n'a jamais été aussi proche ! Personne n'y aurait cru, mais ici en terre qui fut sidérurgiste, nous savons bien que même les plus puissants peuvent disparaître ! Dans l'administration cependant, pas d'annonce de plan social, pas de une des médias. La mort est lente, on tait l'agonie des agents, des postes et des services.

Bientôt la DGFIP n'émettra plus de signaux à la surface !

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !